



# Atelier Document Unique

**Evaluer les risques professionnels et réaliser un Document Unique est une obligation pour toutes les entreprises quel que soit le nombre de salariés. C'est le point de départ incontournable de toute démarche de prévention des risques professionnels.**

Lors de cet atelier, nous présenterons et mettrons en application la méthodologie et les outils d'évaluation des risques professionnels.

Les ateliers réuniront 6 à 12 personnes, afin de faciliter les échanges entre participants sur les problématiques et bonnes pratiques en matière de prévention des risques professionnels.

A l'issue de cet atelier, les entreprises qui le souhaitent pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé, en entreprise.

Toutes nos actions se font en coordination avec le médecin du travail de l'entreprise.

## Programme

- Accueil
- Présentation du Service de Prévention Santé Travail
- Débat mouvant
- Rappel règlementaire
- Identifier les unités de travail
- Identifier et évaluer les risques
- Mettre en place un plan d'actions
- Table ronde / échanges

**Prévoir un  
ordinateur portable**



PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL  
VENDÉE LITTORAL

Les Sables d'Olonne | Fontenay-le-Comte

## Public concerné :

TPE, PME non dotées d'un Document Unique ou souhaitant une mise à jour

## Qui ? :

Toute personne en charge de l'évaluation et de la prévention des risques au sein de l'entreprise ou impliquée dans l'organisation du travail.

## Coût

Inclus dans les cotisations

## Durée

Environ 3h  
+ accompagnement individuel si besoin

## Lieu

Ateliers proposés sur l'ensemble du secteur PSTVL